

# communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D'AOUT 1984

## METEOROLOGIE

En août, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 18,4 °C, chiffre supérieur de 0,8 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 26 mm de pluie et 202 heures d'insolation, contre 78 mm de pluie et 178 heures d'insolation en août 1983.

## POPULATION

En août, la population résidente du canton a augmenté de 322 personnes et se chiffre à 362 422 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un gain migratoire (saisonniers compris) de 217 (arrivées dans le canton : 2 074, départs : 1 857) et d'un gain du mouvement naturel de 105 (naissances : 351, décès : 246). En une année - du 31 août 1983 au 31 août 1984 - la population du canton s'est accrue de 4 056 habitants (sans les saisonniers).

## MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers (sans les internationaux) s'élève, à fin août 1984, à 87 948 (août 1983 : 84 618), dont 56 976 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 7 308 saisonniers (contre 5 468 en août 1983) et 23 664 frontaliers. En une année - de fin août 1983 à fin août 1984 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 306, celui des saisonniers de 1 840, celui des frontaliers de 184. A noter, en ce qui concerne les saisonniers, que la forte différence entre août 1983 et août 1984 est due à un retard qui s'était produit l'an passé dans leur enregistrement.

Le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 859 à fin août, contre 1 845 un mois auparavant. Le nombre des travailleurs subissant une réduction d'horaire s'est élevé à 115 en août 1984 (6 139 heures chômées), contre 12 en juillet 1984 (876 heures chômées).

## ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 142,3 millions de kWh (août 1983 : 136,9 millions de kWh) et celle du gaz à 27,3 millions de kWh (août 1983 : 25,1 millions de kWh).



#### CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

460 logements, dont 35 villas, ont été autorisés en août, ce qui porte à 1 279 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 1 432 pour la même période de l'année précédente.

124 logements, dont 54 villas, ont été achevés en août, ce qui porte à 1 306 le nombre de logements construits depuis le début de l'année, contre 1 001 pour la même période de l'année précédente.

#### PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En août ont été enregistrées 255 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 7 622 milliers de francs, contre 278 pactes et 3 808 milliers de francs en août 1983.

#### TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin août 210 337 unités, dont 173 917 autos (août 1983 : 203 554 véhicules et 169 357 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois d'août 6 708 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 441 168 passagers, contre 6 253 mouvements d'appareils et 417 337 passagers en août 1983.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en août par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 310 millions de francs (2 887 millions de francs en août 1983).

#### TOURISME

En juillet, 108 088 hôtes (102 503 en juillet 1983), dont 101 173 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 283 569, contre 253 804 en juillet 1983.

#### INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une hausse de 0,3 % en août et s'élève à 105,7 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 129,9 points en août. En douze mois, il a augmenté de 3,8 %.

#### POURSUITES ET FAILLITES

En août 7 677 réquisitions de poursuite (7 955 en août 1983) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 46 séquestres (34 en août 1983).